



Communiqué de presse

Paris, le 9 juillet 2018

La ministre de la Culture,

Nomination de Guillaume Blaise à la direction de La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc

Sur proposition du jury réuni le 5 juin 2018, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a donné son agrément à la nomination de Guillaume Blaise à la direction de La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc, en concertation avec Marie-Claire Diouron, maire de Saint-Brieuc, Alain Cadec, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor et Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil régional de Bretagne.

Guillaume Blaise est depuis 2015 coordinateur de Galapiat Cirque, compagnie conventionnée à Langueux. Il a été auparavant responsable du Pôle spectacle vivant au sein du service culture de La Teste de Buch, ainsi que directeur du Champ de foire théâtre de Saint-André de Cubzac.

Pluridisciplinaire, le projet de Guillaume Blaise propose une programmation qui entend dépasser les distinctions habituelles entre répertoire classique, contemporain et formes émergentes et privilégier l'émotion dans le choix des œuvres présentées. Il portera une attention particulière aux créations en direction de l'enfance et la jeunesse. Pour sa mise en œuvre, il prévoit de s'entourer de deux artistes associés pour trois années et d'un Atelier de la Passerelle regroupant des artistes implantés sur le territoire. Guillaume Blaise vise à faire de La Passerelle un pôle d'attractivité en cœur de ville, tout en sortant de ses murs pour s'ouvrir sur les quartiers et rayonner plus largement, sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

La ministre de la Culture tient à rendre hommage à l'action déterminée d'Alex Broutard, à la direction de La Passerelle depuis 2002. Celui-ci a su en faire une maison à la pensée artistique affirmée et reconnue dans le réseau national, notamment au travers du soutien et de l'accompagnement d'artistes émergents, et un lieu convivial développant une action culturelle singulière et originale.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzalez : 01 40 15 88 53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr